

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire tenue à la salle La Nature-en-Mouvement, le **lundi 8 juin 2026 à 19 h 30.**

À laquelle sont présents :

Monsieur Marc-André Guertin, maire
Madame Mélodie Georget, conseillère
Monsieur Gaston Meilleur, conseiller
Monsieur David Morin, conseiller
Monsieur Claude Rainville, conseiller
Madame Isabelle Thibeault, conseillère
Monsieur Louis Toner, conseiller

Formant le quorum requis par la loi sous la présidence du maire, monsieur Marc-André Guertin.

Sont également présents :

Monsieur Daniel-Éric St-Onge, directeur général
Madame Anne-Marie Piérard, greffière
Madame Sylvie Lapalme, directrice et trésorière

ORDRE DU JOUR

1. Ordre du jour de la séance extraordinaire du 8 juin 2026 du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.
2. Présentation du programme triennal d'immobilisations de la Ville de Mont-Saint-Hilaire pour les années 2027-2028-2029.
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations de la Ville de Mont-Saint-Hilaire pour les années 2027-2028-2029.
4. Période de questions.
5. Levée de la séance.

...Monsieur le maire Marc-André Guertin ouvre la séance à 19 h 30.

...Mot d'ouverture du maire.

...Dépôt du certificat de convocation.

2026-214

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 JUIN 2026 DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur David Morin

APPUYÉ PAR : Monsieur Louis Toner

et adoptée à l'unanimité des conseillers :

Que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 8 juin 2026 du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire soit et est approuvé par ce conseil.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE POUR LES ANNÉES 2027-2028-2029

Étant donné qu'aucune personne n'assiste à la séance, Monsieur le maire Marc-André Guertin, n'effectue pas la présentation du programme triennal d'immobilisations pour les années 2027, 2028 et 2029 qui était préparée à l'attention du public.

2026-215

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE POUR LES ANNÉES 2027-2028-2029

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Rainville
APPUYÉ PAR : Monsieur Gaston Meilleur
et adoptée à l'unanimité des conseillers :

Que ce conseil adopte le programme triennal d'immobilisations de la Ville de Mont-Saint-Hilaire pour les années 2027, 2028 et 2029, lequel est joint à la présente résolution comme annexe « A » pour en faire partie intégrante.

Que cette résolution soit et est adoptée en conformité avec l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*.

Qu'un document explicatif sur le programme triennal d'immobilisations pour les années 2027, 2028 et 2029 sera publié dans une prochaine édition du journal L'Œil Régional qui est diffusé sur le territoire de la ville de Mont-Saint-Hilaire.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

2026-216

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis Toner
APPUYÉ PAR : Monsieur David Morin
et adoptée à l'unanimité des conseillers :

Que la présente séance extraordinaire du 8 juin 2026 du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire soit et est levée à 19 h 32.

(S) Marc-André Guertin
Marc-André Guertin, maire

(S) Anne-Marie Piérard
Anne-Marie Piérard, avocate
Greffière